



A retenir

OÏDIUM

Symptômes présents sur feuilles et sur grappes. Période sensible toujours en cours.

TORDEUSES DE LA GRAPPE : EUDEMIS

2^{ème} génération en cours. Larves et perforations visibles.

PYRALE DU DAPHNE

Localement, les piègeages s'intensifient.

PLUVIOMETRIE

Répartition des pluies – Cumul hebdomadaire du 20/06/2022 au 26/06/2022 - échelle du min au max (0 à 108 mm)

Source IFV

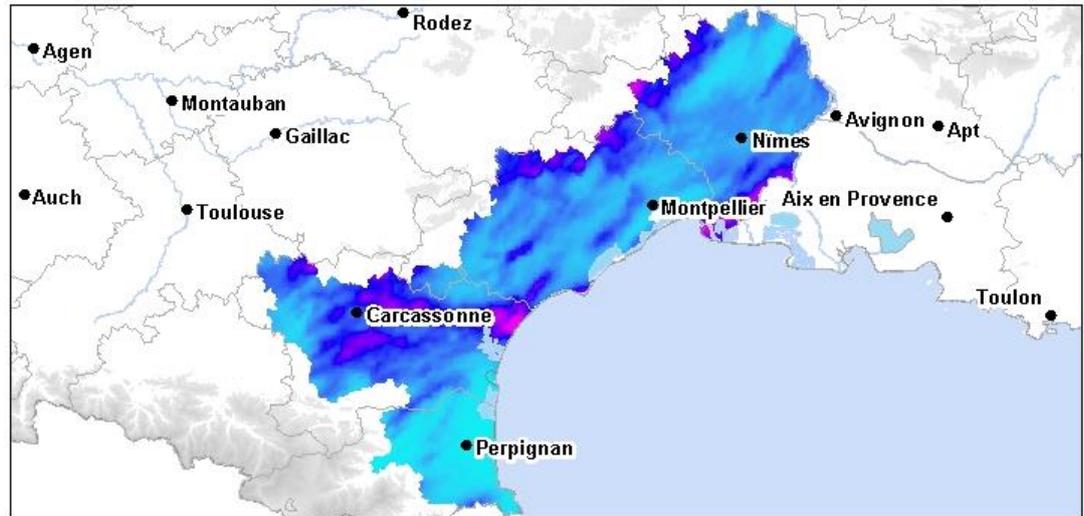
		20-juin	21-juin	22-juin	23-juin	24-juin	25-juin	26-juin
AUDE	ALAINNE	0	7,5	3,9	0,6	0	0	0,2
	CAZILHAC	0	10,3	1,5	11,8	0	7,5	0
	LEZIGNAN	0	2,1	1	19,1	0,5	0,5	0
	LIMOUX	0	13,4	8,2	10,9	2	3	0
	NARBONNE	0	1,4	1,1	58,9	0	1	0
GARD	AIGUES-MORTES	0	7,9	7,9	14	35,6	0	0
	BARJAC	0	2	1,8	0	8,9	0	1,1
	CARDET	0	2,3	5	0	3,9	0	0
	CHUSCLAN	0	4,6	5	0	20,5	0	0
	SAINT-GILLES	0	8,5	8,5	3,1	10,3	0	0
	VILLEVIEILLE	0	2,5	2,4	0,9	6,2	0	0
HERAULT	MARSEILLAN	0	5,4	4,5	4,9	0	0	0,2
	OLONZAC	0	6,5	1,8	4,6	1,1	0,8	0
	POUZOLLES	0	6,2	6,2	22,6	0,5	1,7	0
	PUISSERGUIER	0	2	1,6	6,5	3,5	1,5	0
	SAINT-JEAN-DE-FOS	0	7	6,9	4,8	1,8	0,7	0
	VALFLAUNES	0	2,9	2,8	1	9,6	0,2	1,6
PO	ESTAGEL	0	1,4	4	1,5	0	0	0
	LAROQUE-DES-ALBERES	0	3,5	5,7	0	0	0	0
	LLUPIA	0	1,7	2,3	0	0	0,5	0
	PIA	0	1,3	0,9	0	0	0	0
	RODES	0	0,9	0,2	0	0	1,5	0

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambres d'agriculture de
l'Aude, du Gard, de
l'Hérault/ADVAH, des
Pyrénées-Orientales,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
IFV, FREDON Occitanie,
DRAAF Occitanie



4220626:
mini=1.0mm - maxi=108.3mm

Valeur
Elevée : 100
Faible : 0

STADES PHENOLOGIQUES

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient de :

- « **baies à taille de pois** » (stade 31 ou BBCH 75),
- « **fermeture de la grappe** » (stade L ou BBCH 77).

Le stade majoritairement observé est « **fermeture de la grappe** » (stade 33 ou L ou BBCH 77).

Les premières baies vérées sont observées dans les parcelles les plus précoces.

La phénologie semble conserver une 15^{aine} de jours d'avance par rapport à 2021.

Le ralentissement de la pousse est régulièrement observé.



« Fermeture de la grappe »
(stade 33 ou L ou BBCH 77)

OÏDIUM *(Erysiphe necator)*

• Situation aux vignobles

× Aude

La situation est assez variable selon les secteurs et les parcelles. La pression de la maladie reste importante sur grappes dans les parcelles avec symptômes.

Dans les situations où la maladie est maîtrisée, on ne note pas de nouveaux symptômes sur feuilles et sur grappes.

× Gard

On continue d'observer des symptômes d'oïdium sur baies sans réelle augmentation d'intensité et de fréquence depuis la semaine dernière. Les symptômes restent éparés sur les cépages moins sensibles. Les cépages sensibles ou parcelles avec des défauts de protection peuvent présenter des symptômes plus importants.



Symptômes d'oïdium sur grappe

× Hérault

Maladie en évolution, toujours bien présente dans les parcelles.

Dans certaines parcelles saines ou peu atteintes, la maladie semble se stabiliser. Au contraire, dans les parcelles touchées, la fréquence de grappes atteintes et les intensités d'attaque continuent d'augmenter.

Dans quelques situations, la maladie est désormais bien installée, jusqu'à 96 % des grappes présentant des symptômes. Sur ce type de parcelle, les 1^{ers} éclatements de baies sont observés.

× Pyrénées-Orientales

Les feuilles voient encore des développements de symptômes avec des fréquences moins importantes que les semaines passées.

Les symptômes sur grappes sont facilement visibles au vignoble. La fréquence et l'intensité peuvent être importantes, sur certains cépages (surtout Carignan, Chardonnay, Grenaches et Muscat à petits grains...).

Evaluation du risque : cette semaine la maladie reste présente sur feuilles et grappes. La période de sensibilité à l'oïdium est toujours en cours dans les parcelles les plus tardives, mais la sensibilité de la vigne à la maladie décroît jusqu'à la véraison complète des grappes. **Un examen exhaustif des grappes au cœur des souches est désormais indispensable.**

MILDIOU *(Plasmopara viticola)*

• Situation aux vignobles

× Aude

Quelques nouveaux symptômes sur feuilles juvéniles sont repérés, souvent avec la présence de sporulation face inférieure. Globalement, le niveau d'infestation reste stationnaire.

× Gard

Comme la semaine dernière, peu de nouveaux symptômes sont observés dans l'ensemble du département à l'exception du secteur des Sables où des repiquages sont notés encore cette semaine. Des taches sont toujours observées, essentiellement sur les jeunes feuilles. La fréquence varie de quelques taches par parcelles à plus de 10 taches par cep, notamment sur Grenache et Chardonnay.

× Hérault

De rares nouveaux symptômes sur feuilles sont notés dans les unités agroclimatiques du Minervois, du Biterrois, de la Vallée de l'Orb et des Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault.

Ces symptômes sont généralement observés en hauteur, sur jeunes feuilles dans des parcelles où la maladie était déjà présente.

La fréquence des parcelles présentant des symptômes reste faible.

× **Pyrénées-Orientales**

De nouveaux symptômes sur jeunes feuilles sont visibles en zone littorale sur les secteurs où la maladie est présente avec de nouvelles parcelles atteintes. Les symptômes sur grappes restent rares, le rot brun ne s'installe pas.

- **Données de la modélisation** (voir en Annexe pour les caractéristiques des modèles)

× **Potentiel système** (modélisation arrêtée au 26 juin)

J = 27 juin	Situation J-7 à J	Simulation J à J+7
Risque modélisé Mildiou	Le Risque modélisé augmente et affiche un risque très fort sur une la moitié ouest de l'Hérault et des Pyrénées Orientales ainsi qu'une bonne partie de l'Aude. Le Gard en revanche, reste en risque globalement faible excepté autour de Cabrières et à l'Est d'Uzès, où le risque est très fort.	Le Risque modélisé est en augmentation à 7 jours pour passer très fort sur une bonne partie de la région.
Contaminations	<p>De contaminations épidémiques ont été détectées sur les pluies du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 21 au 26 juin sur : Cabardès, Corbières Occidentales, Hautes Corbières, Limouxin, Littoral, Malepère, Minervois Ouest, Vallée de la Cèze, Vivarais, Basse Vallée de l'Hérault, Biterrois, Hauts Coteaux, Minervois, Montpellierais, Nord Montpellierais, Vallée de l'Orb, Aspres, Fenouillèdes, Plaine Nord Tech et Plaine Sud Tech <p>Attention, ces contaminations apparaissent virulentes sur les secteurs suivants : Cabardès, Hautes Corbières, Limouxin, Hauts Coteaux, Vallée de l'Orb Lodévois,</p>	<p>De nouvelles contaminations épidémiques sont annoncées sur les pluies du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 28 juin sur Vivarais - 30 juin sur : Cabardès, Hauts coteaux, Vallée de l'Orb Lodévois

Vert : rien à signaler

Bleu : démarrage ou nouvelles contaminations

× **Milstop (modélisation arrêtée au 26 juin)**

		Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 13 au 19 juin 2022, si présence de foyers primaires, à partir du :	Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 20 au 26 juin 2022, si présence de foyers primaires, à partir du :	Indice de risque allant de -5 à +5	
Aude	Alaigne	26-juin	03-juil	+ 1,4	↑
	Carcassonne	26-juin	03-juil	+ 0,1	↑
	Leucate	26-juin	03-juil	+ 0,4	↗
	Lézignan	26-juin	03-juil	+ 1,3	↑
	Narbonne	26-juin	03-juil	+ 0,7	↑
Gard	Bagnols sur Cèze	-	03-juil	- 3,0	↗
	Bourdic	-	03-juil	- 1,4	↗
	Cardet	26-juin	03-juil	- 0,9	↑
	Générac	26-juin	03-juil	- 1,6	↑
	Sommières	26-juin	03-juil	- 0,6	↑
	Tavel	-	04-juil	- 0,7	↑
	Vauvert	26-juin	03-juil	- 1,2	↑
Hérault	Olonzac	26-juin	03-juil	+ 0,1	↑
	Laurens	26-juin	03-juil	0	↑
	Prades sur Vernazobres	26-juin	03-juil	+ 0,6	↑
	Béziers	26-juin	03-juil	+ 0,8	↑
	Villemagne	26-juin	02-juil	+ 0,1	↑
	Marseillan	26-juin	03-juil	+ 1,0	↑
	Pouzolles	26-juin	03-juil	+ 0,2	↑
	Plaissan	26-juin	02-juil	+ 1,1	↑
	Saint Jean de Fos	26-juin	03-juil	+ 0,5	↑
	St Christol	26-juin	03-juil	- 0,2	↑
	Frontignan	26-juin	03-juil	+ 0,6	↑
	Valflaunès	26-juin	03-juil	+ 0,4	↑
Pyrénées-Orientales	Laroque des Albères	26-juin	03-juil	+ 0,2	=
	Perpignan	26-juin	03-juil	- 0,5	↗
	Saint Paul de Fenouillet	26-juin	03-juil	+ 0,7	↑

Evaluation du risque : La période de sensibilité à la maladie est encore en cours. La plante peut subir des dégâts jusqu'au début de la véraison. Toutefois, le risque sur baie régresse progressivement à partir de fermeture de grappe.

Attention aux épisodes orageux très localisés et aux humidités matinales, qui peuvent être sources de contaminations et de repiquages là où des symptômes sont présents.

Suite aux conditions climatiques de la semaine écoulée, l'indice de risque Mildiou est en augmentation dans la quasi-totalité du vignoble régional.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

- **Eudémis** (*Lobesia botrana*)

- × **Aude**

Le vol est terminé dans la zone littorale et le Narbonnais, il continue dans les autres secteurs du département avec des niveaux de prises très variables (de 2-3 à 100 papillons par semaine).

Des pontes à différents stades d'évolution sont visibles sur l'ensemble des secteurs, avec parfois des dépassements de seuil de nuisibilité.

Des perforations avec présence de larves au stade L1 sont repérées en priorité dans les parcelles non confusées.

- × **Gard**

Le vol est en baisse ou en arrêt cette semaine sur l'ensemble du département.

Des perforations sont visibles dans les secteurs sensibles.

- × **Hérault**

Le vol continue dans les zones tardives, il baisse significativement dans les zones précoces et moyennes.

Dans toutes les zones, des pontes viables sont encore dénombrées. Les seuils de nuisibilité sont souvent dépassés (jusqu'à 44 pontes pour 100 grappes observées), toutefois ils sont moins importants que les 2 dernières semaines.

En zone tardives, les œufs au stade tête noire et les 1^{ers} foyers de perforations sont observés.

- × **Pyrénées-Orientales**

Le vol de la 2^{ème} génération est toujours en cours dans le vignoble départemental.

Les 1^{ères} pontes sont observées sur les secteurs des Fenouillèdes Coteaux.

Les pontes sont toujours visibles sur les autres secteurs.

Les perforations sont visibles dans les secteurs de la Plaine, des Aspres 1^{ers} coteaux et Moyenne Vallée de l'Agly, par endroit leur nombre peut être important.



Eudémis : perforation sur baie

Seuil de nuisibilité : 5 à 10 pontes viables pour 100 grappes observées.

- **LOB (modélisation arrêtée au 26 juin)**

		Début du vol de 3 ^{ème} génération (5 % des imagos) à partir du	Début des pontes de 3 ^{ème} génération (5 % des pontes) à partir du	Début des éclosions de 3 ^{ème} génération (5 % des larves L1) à partir du
Aude	Alaigne			
	Carcassonne			
	Leucate			
	Lezignan	10-juil		
	Narbonne	11-juil		
Gard	Bagnols sur Cèze	07-juil	11-juil	
	Bourdic	10-juil		
	Cardet	10-juil		
	Générac	08-juil		
	Sommières	07-juil	11-juil	
	Tavel	09-juil		
	Vauvert	08-juil	12-juil	
Hérault	Olonzac	11-juil		
	Laurens	12-juil		
	Prades sur Vernazobres	10-juil		
	Béziers	10-juil		
	Villemagne			
	Marseillan	08-juil		
	Pouzolles	09-juil		
	Plaissan	06-juil	11-juil	
	Saint Jean de Fos	06-juil	11-juil	
	St Christol	07-juil	11-juil	
	Frontignan	10-juil		
	Valflaunès	11-juil		
Pyrénées Orientales	Laroque des Albères	02-juil	07-juil	
	Perpignan	02-juil	06-juil	
	Saint Paul de Fenouillet			

Évaluation du risque : surveillez les pièges, les dépôts des pontes, et leurs stades d'évolution.

Pour suivre correctement le vol de 3^{ème} génération, changer glues et capsules pour le suivre dans chacun des pièges.

- **Pyrale du Daphné (*Cryptoblabès gnidiela*)**

- × **Aude**

Les captures de papillons sont uniquement relevées sur le secteur des Hautes Corbières, du Narbonnais et du Canton de Ginestas.

- × **Gard**

Les captures reprennent dans de nombreux pièges suivis dans le département, avec des prises faibles de 5 à 20 papillons. Localement, dans les sables et les Costières, des captures peuvent être assez élevées (de 25 à 50 papillons en 3 jours).

- × **Hérault**

Des papillons sont toujours observés dans les pièges posés du Biterrois, des Hauts Coteaux, des Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et du Montpelliérais.

Localement, on note une augmentation du nombre de captures cette semaine (Bessan, Frontignan).

Les 1^{ères} larves sont observées dans les grappes (Canet, Lespignan).



Papillon de *Cryptoblabès gnidiela*

× Pyrénées-Orientales

Les papillons sont capturés dans les pièges du réseau en nombre plus important. Des larves sont observées dans le vignoble.

Evaluation du risque : le risque est en augmentation avec l'observation des 1^{ères} larves.

- **Pyrale** (*Sparganothis pilleriana*)

× Pyrénées-Orientales

De nombreux papillons sont dénombrés dans les piégeages en place. Les pontes sont visibles sur les feuilles.

- **Eulia** (*Argyrotaenia pulchellana*)

× Hérault

Les effectifs de papillons dans les pièges restent stables. Quelques dégâts sont observés dans le Biterrois à Cruzy, Puisserguier et Quarante.



Ooplaque de *Sparganothis pilleriana*

POURRITURE GRISE (*Botrytis cinerea*)

- **Éléments de biologie** (Source : *Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée 2022/2023*)

Le champignon pénètre par les micro-blessures.

Les baies non mûres peuvent résister au champignon grâce à la présence d'un inhibiteur de l'enzyme qui dégrade les parois cellulaires.

Le développement de la maladie est plus rapide à partir du début de la véraison. En effet, dans la baie, la concentration en sucres et l'équilibre en sels minéraux sont favorables au développement de la pourriture grise.



Pourriture grise sur grappes

- **Situation au vignoble**

× Aude, Hérault

Les 1^{ers} symptômes sont observés.

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

- **Situation aux vignobles**

× Aude, Gard et Pyrénées-Orientales

Pas de nouveau symptôme observé dans le réseau d'observation.

× Hérault

Très localement, de nouveaux symptômes sur feuilles et/ou baies sont observés cette semaine, dans des parcelles à historique.

Cas particuliers de certaines parcelles de variétés tolérantes au mildiou et à l'oïdium : la fréquence de feuilles et grappes atteintes dans ces situations peut être plus significative, allant jusqu'à 30 % grappes avec quelques baies atteintes.

Evaluation du risque : A cette période, les grappes restent réceptives à la maladie. L'évènement pluvieux avec présence de grêle pourrait générer des extériorisations de symptômes dans les parcelles présentant déjà des symptômes. Surveiller l'apparition des extériorisations qui pourraient avoir lieu à partir du début de la semaine prochaine (compte tenu des températures plus élevées, la durée d'incubation est plus courte, de l'ordre de 10 à 15 jours).

Surveillez les symptômes et leur évolution dans toutes les situations.

Méthodes prophylactiques : l'élimination d'un maximum d'organes touchés l'année précédente, en les brûlant ou en les enfouissant à l'abri de la lumière, permet de limiter les futures contaminations.

MALADIE DU BOIS

× Vignoble régional

Des symptômes (*formes lentes et apoplectiques*) de Black-Dead-Arm et/ou Esca sont localement visibles au vignoble.

Évaluation du risque : repérer les souches exprimant des symptômes qui pourront être gérés par la voie prophylactique.

CICADELLE VECTRICE DE LA FLAVESCENCE DORÉE (*Scaphoideus titanus*)

• Éléments de biologie

Les caractéristiques de l'expression de la maladie sont :

- la **décoloration du feuillage** (*rougissement pour les cépages rouges, jaunissement pour les cépages blancs*) plus ou moins bien délimitée par les nervures. Les feuilles deviennent « cassantes » et s'enroulent en fonction des cépages ;
- le **dessèchement des rafles** avec des inflorescences avortées ou des baies partiellement ou totalement flétries, qui peuvent aller jusqu'à la chute complète des grappes ;
- l'**aoûtement absent ou partiel**, aspect caoutchouteux des sarments, qui donne un port « retombant » à la souche atteinte.

Ces dégâts sont observés jusqu'à la chute des feuilles.

• Situation aux vignobles

× Vignoble régional

Des larves (L5) de cicadelles vectrices de la flavescence dorée sont observées. Des adultes sont piégés dans l'Hérault.

Les symptômes de la maladie sont déjà bien visibles au vignoble.

Évaluation du risque : dès à présent, il est primordial de repérer et de marquer les souches atteintes pour les arracher le plus tôt possible.



Symptômes sur cépage blanc



Symptômes sur cépage rouge

CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

× Vignoble régional

Des larves de cicadelles sont visibles au vignoble. Les populations sont en augmentation. Les grillures sont visibles au vignoble.

Évaluation du risque : A ce jour, le risque est en augmentation

ACCIDENTS CLIMATIQUES

• Grêle

× Aude

Le 23 et 24 Juin, des orages avec de la grêle ont impacté :

- le secteur Littoral : commune de Gruissan ;
- le secteur du Val de Dagne ;
- la Haute vallée de l'Aude et la commune de Limoux (secteur Vendémiés).

Les premières estimations font état de dégâts de l'ordre de 5 à 50 %. Les données concernant les surfaces sont en cours.

× Gard

Un épisode pluvio-orageux avec présence de grêle a traversé le département d'Ouest en Est durant la matinée de vendredi dernier. Accompagné de vent d'ouest, l'orage de grêle est arrivé du Montpelliérais touchant d'abord le Sommiérois et progressant jusqu'aux rives du Rhône à Roquemaure.

Le couloir de grêle est large, impactant de nombreuses communes (la liste n'est pas exhaustive) :

- le Nord du département : Tornac, Alès,
- l'Ouest du département : Corconne, entre Quissac et Gallargues-le-Montueux, Moulézan,
- Le centre du département : Bourdic, Aubussargues, Garrigues-Saint-Eulalie, Arpaillargues-et-Aureillac, St-Siffret, Flaux, Pouzilhac,
- L'Est du département : entre la Capelle-et-Masmolène, Le Pin, Tresques, Connoux, Laudun, Codolet, Saint-Laurent des-Arbres, Lirac, Tavel, Roquemaure,
- Le Sud du département : Valliguières, Collias, Saint Hilaire d'Ozilhan.

Les dégâts observés sur baies vont de 5 % à 90 %. Souvent, le feuillage est moyennement impacté. Une majoration des dégâts sur les grappes est notée dans les parcelles orientées Nord-Sud, elle est due au vent venant de l'Ouest.

On note une présence de dégâts importants, notamment sur les communes de Corconne, Flaux, Saint Siffret, Laudun, Roquemaure, avec des dégâts pouvant aller jusqu'à 90 % sur baies et le feuillage presque entièrement détruit.

× Hérault

Des orages de grêle affectent une partie du vignoble :

- le 21 juin, dans l'unité agroclimatique de la Vallée de l'Orb Lodévois, sur les communes de Olargues, Prémian et Saint Vincent. Les dégâts sont variables et peuvent toucher jusqu'à 80 % des grappes,
- le 24 juin, dans les unités agroclimatique du Montpelliérais (Castelnau le Lez, Castrie, Lunel, Lunel Viel, Saint Brès, Saint Aunès, Saint Christol, Saint Geniès des Mourgues, Vendargues et Vérargues) et du Nord Montpelliérais (essentiellement sur un axe Claret, Lauret, Valflaunès, Sauteyrargues, Vacquières, mais aussi Saint Mathieu de Treviers et Fontanès...). Les dégâts sont variables et peuvent toucher jusqu'à 100 % des grappes. Certaines parcelles présentent des défoliations significatives.
- le 25 juin, dans l'unité agroclimatique de la Basse Vallée de l'Hérault (Montblanc, St Thibéry). Les dégâts sont variables et moins significatifs.

L'évaluation des dégâts est encore en cours et sera affinée dans les prochains jours.

• Stress hydrique

× Gard, Hérault

Des symptômes sont visibles sur l'ensemble des départements dans les parcelles à faible réserve utile.

AUTRES OBSERVATIONS

- **Dégâts de sel**

- × **Gard**

Les dégâts de sel sont toujours observés dans les parcelles non irriguées.

- **Folletage**

- × **Aude**

Des symptômes de folletage sont notés sur le Narbonnais-Littoral et le canton de Ginestas.

Crédit photos : Chambres d'agriculture de la zone Languedoc-Roussillon et Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce Bulletin de Santé du Végétal a été préparé par les animateurs filière viticulture des Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, l'ADVAH, FREDON Occitanie, Pérès SAS, Ets Touchat, Ets Perret, Société JEEM.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.